

Différentes formules de partenariat :

Formules avec engagement minimum de 3 ans

Pack Cuivre

450€/an

Panneau de 1m X 1,50m (prévoir en + le coût de la création)

60% de réduction d'impôts soit 270€

Coût de revient pour l'entreprise : 180€

Pack Bronze

700€/an

Panneau de 1m X 3m

Après réduction d'impôts, coût de revient : 280€

Pack Argent

1500€/an

Panneau 1m X 3m

Partenaire officiel du tournoi des « Culs salés » le plus important tournoi européen de Hardbat

Flyers et affiches avec le logo du partenaire, stand pour la durée du tournoi

Après réduction d'impôts, coût de revient : 600€

Pack Or :

2500€/an

Panneau 1m X 3m

Partenaire officiel des 2 équipes leader (Masculine et Féminine)

Maillots de ces équipes avec le logo du partenaire

Après réduction d'impôts, coût de revient : 1000€

Vos contacts au club :

Philippe JOSSET: pjosset@wanadoo.fr 0633302687

Daniel HUAU : danielhuauping@gmail.com 0687315997

Alexis QUINTARD : alex.quint17@hotmail.fr 0651623816

Anne HARDY : entraîneurttp@gmail.com 0606605369

TENNIS DE TABLE



PRESQU'ÎLE

Tennis de Table Presqu'île

PARTENARIAT avec le club

Structure du club :

Président : Philippe JOSSET

Vice-présidents : Pascal FOUCHAULT et Yvon REYDELLET

Trésorier : Alexis QUINTARD

Secrétaire : Michelle REYDELLET

2 Entraîneurs diplômés et salariés pour 140 licenciés

Lieu : Salle de Kerbiniou à Guérande

Vous êtes intéressés pour nous aider à pérenniser l'encadrement salarié, financer notre politique de formation, nos actions de développement du sport féminin, des tous petits, de l'entreprise et du haut niveau...Devenez notre partenaire en participant à la vie du club :

- Valoriser l'image externe de votre entreprise

- Accroître votre notoriété sur la presqu'île

- Avoir une nouvelle visibilité dans une enceinte sportive la plus fréquentée de Guérande

Notre club est déclaré d'intérêt général !

Vous pouvez faire un don et profiter des avantages fiscaux offerts par la loi sur le don aux œuvres...

CE QUE DIT LA LOI...

Encadré juridiquement en France par la loi de juillet 1987 puis par celle du 1^{er} août 2003, le mécénat se définit communément par "*un soutien apporté, par une personne physique ou morale, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général.*"

Le mécénat donne droit pour le mécène à une *déduction de 60 % de son don sur le montant de l'impôt sur les sociétés* versé en fin d'année. Une limite de déduction est fixée à 0,5 % du chiffre d'affaires HT. A noter que les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés peuvent bénéficier de ce dispositif fiscal.

Mécénat et parrainage

Les entreprises disposent fiscalement de deux modes de traitements : le *mécénat* et le *sponsoring* (ou parrainage).

Contrairement au mécénat, le sponsoring (aussi appelé « parrainage ») ne donne pas droit à des avantages fiscaux. Il sera considéré comme une charge pour l'entreprise à l'instar des salaires ou des factures d'électricité et enregistré dans les dépenses de communication. De fait, le parrainage n'est pas soumis à la règle des 25 % pour les contreparties. Dans le cadre du parrainage, il est communément admis que l'entreprise recherche un retour sur son activité commerciale.

Exemple : pour un panneau publicitaire le TTP fournira une facture correspondant au montant accordé par le sponsor

Lieu d'exposition des panneaux de nos partenaires :

Salle principale de KERBINIOU rue Gustave Flaubert GUERANDE
Cette salle reçoit les manifestations sportives du Tennis de table (tournois) et extra sportives (LOTO) mais aussi celles du Hand ball, tir à l'arc, vœux de la mairie etc..

Un mur nous est dédié

Estimation du passage de 55 000 personnes par an dans cette salle.

Site internet du club avec votre LOGO et message publicitaire ≈ 600 visites/mois, (pour trouver le site : taper « TTP » ou « Tennis de table presque ile » ou « tennis de table Guérande »)

Les opérations partenaires (offres exceptionnelles) peuvent être annoncées par mailing aux licenciés.

